



# بنك التجارة و الصناعة

## BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

### 13. ANNEXES

#### ANNEXE 1: LISTE GLOBALE D'EXCLUSION DE LA BCI

La BCI ne finance pas, directement ou indirectement, les projets de catégorie A (à haut risque), y compris les projets impliquant ce qui suit :

- Activités comportant des risques environnementaux et sociaux négatifs importants qui sont divers, irréversibles ou sans précédent
- Projets de gestion des déchets non légaux et non durables, y compris :
  - Les mouvements transfrontaliers de déchets interdits par le droit international, non conformes à la Convention de Bâle et aux règlements qui en découlent
  - Grands projets d'incinération de déchets municipaux non triés
- Grands projets hydroélectriques, y compris la construction de barrages et l'hydroélectricité au fil de l'eau
- Projets impliquant une réinstallation physique ou involontaire
- Activités interdites par la législation du pays d'accueil ou les conventions internationales relatives à la protection des ressources de la biodiversité ou du patrimoine culturel
- Destruction de zones de haute valeur de conservation ou de zones à forte biodiversité
- Projets touchant les populations indigènes ou impliquant des communautés indigènes
- Projets affectant le patrimoine culturel ou impliquant des sites du patrimoine culturel
- Les projets qui ont pour conséquence de limiter les droits et libertés individuels des personnes ou de violer les droits de l'homme ;
- La production ou le commerce de tout produit ou activité jugés illégaux en vertu des lois ou réglementations du pays d'accueil (c'est-à-dire nationales), ou des conventions et accords internationaux, ou soumis à une élimination progressive ou à des interdictions internationales, tels que :
  - La production ou le commerce de produits contenant des PCB
  - Production ou commerce de produits pharmaceutiques, de pesticides/herbicides et d'autres substances dangereuses faisant l'objet d'une élimination progressive ou d'une interdiction au niveau international
  - Production ou commerce de substances appauvrissant la couche d'ozone soumises à l'élimination progressive au niveau international
  - Le commerce des espèces sauvages, la production ou le commerce de produits dérivés d'espèces sauvages réglementés par la CITES
  - le commerce de marchandises sans les licences d'exportation ou d'importation requises ou d'autres preuves d'autorisation de transit des pays d'exportation, d'importation et, le cas échéant, de transit concernés
- Production ou commerce d'armes et de munitions
- Production ou activités impliquant des formes de travail forcé ou de travail des enfants préjudiciables ou relevant de l'exploitation, telles que définies dans les normes fondamentales du travail de l'OIT
- Production de cosmétiques, etc. impliquant des tests sur les animaux
- Exploitation forestière commerciale pour l'utilisation dans les forêts tropicales humides primaires
- Toute activité commerciale impliquant de la pornographie
- Production ou distribution de médias racistes, antidémocratiques et/ou néo-nazis
- Production ou commerce de boissons alcoolisées (à l'exclusion de la bière et du vin)
- Production ou commerce de tabac
- Jeux de hasard, casinos et entreprises équivalentes
- Production ou commerce de matières radioactives





# بنك التجارة و الصناعة

## BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

- Production, utilisation ou commerce de fibres d'amiante non liées ou de produits contenant de l'amiante
- La pêche au filet dérivant dans l'environnement marin
- Expédition de pétrole ou d'autres substances dangereuses dans des pétroliers qui ne sont pas conformes aux exigences de l'OMI.



✓